



LE CANNABIS SATIVA

Ou

CHANVRE INDIEN



- Plante annuelle, pouvant atteindre 2,5m de hauteur
- Présente sur toute la terre, sauf en Australie
- Appellation scientifique du chanvre
- Propriétés différentes selon la latitude:
 - ✓ pays tempérés = chanvre textile
 - ✓ pays tropicaux et subtropicaux = riche en THC (cannabis sativa)



Les utilisations du chanvre

- Pays tempérés: chanvre textile à longues fibres utilisées pour la fabrication des cordages
- Pays tropicaux et sub tropicaux: utilisation des sommités fleuries pour leur teneur en THC (tetrahydrocannabinol), principe actif de cette drogue



Présentations du THC

- L'herbe (marijuana): sommités fleuries séchées et hachées, elle se fume comme une cigarette (THC = 0,2 à 0,5%)
- Le haschisch (shit) : résine séchée obtenue par battage des extrémités, la poudre est comprimée en plaques (semelles) puis coupées en « barrettes » puis mélangées à du tabac « joint ou pétard» (THC=5 à 12%)
- L'huile obtenue par extraction de la résine fumée avec du tabac (THC =30 à 60 %)



Constituants du cannabis

- 70 cannabinoïdes différents ont été isolés
- Tous ne sont pas psychoactifs
- Certains ne sont pas psychoactifs, mais cependant biologiquement actifs
- Le Δ^9 tétrahydrocannabinol est le composant le plus psychoactif



La prise de cannabis



- 20% du THC contenu dans la fumée sont absorbés dans le sang
- Absorption rapide, par voie pulmonaire : 2 à 3 minutes, 2 à 4 heures par voie orale
- Effet maximum est obtenu en 20 minutes, durée d'action 1 à 2 heures
- 1/2 vie du Dronabinol (Δ^9 tetrahydrocannabinol) est de 20 h, jusqu'à 4 jours chez certains fumeurs chroniques
- Élimination: .60% du principe actif est éliminé dans les 72 heures,
 - . les 40% restant en 1 semaine, si la consommation est occasionnelle (1 mois, si consommation régulière)

Les effets par étapes



- Une phase d'ivresse
- Une phase de bien-être
- Une phase de sommeil



Effets psychiques immédiats

Faible dose

- Levée des inhibitions, augmentation de la confiance en soi
- Augmentation des perceptions auditives et visuelles
- Troubles de la vigilance, de l'équilibre, de la mémoire à court terme
- Euphorie, sensation de bien être
- Modification de l'humeur de la perception du temps
- Comportement rêveur

Forte dose

- Hallucinations auditives et visuelles
- Anxiété, parfois agressivité avec réactions de type paranoïaque

Effets physiques immédiats



Faible dose

- Rougeur conjonctivale (yeux rouges)
- Tachycardie (accélération du rythme cardiaque)
- Sécheresse buccale
- Augmentation de l'appétit
- Relâchement du tonus musculaire

Forte dose

- Baisse de la tension artérielle (hypotension orthostatique: sensation de malaise en position debout)
- Troubles de la coordination motrice (mouvements désordonnés)
- Altération possible de la conscience



Les dépendances

- *DEPENDANCE PSYCHIQUE* : une grande majorité des consommateurs n'utilisent le cannabis qu'occasionnellement
- *DEPENDANCE PHYSIQUE* : apparaît après 12 heures sans consommation et disparaît en 4 jours ; anxiété, irritabilité, tremblements, insomnie d'endormissement, hyper sudation (sueur abondante) , troubles de l'humeur, font partie du syndrome de sevrage.
Celui ci n'apparaît qu'en cas d'arrêt d'une consommation importante et régulière



Complications au long cours (moins de 10% des usagers)

- Troubles de la mémoire immédiate, mémoire de travail
- Toux chronique, toxicité des goudrons et d'autres substances cancérigènes
- Altération des capacités d'abstraction
- Syndrome amotivationnel (indifférence, détachement vis à vis de l'environnement, troubles de la concentration...)
- Difficultés d'exécution de travaux complexes (nouveaux ou demandant un effort de mémoire)
- Psychose cannabique (0,1% des consommateurs): signes proches des bouffées délirantes aiguës



Complications hypothétiques

- *Perturbations immunologiques*
- *Diminution de la sécrétion des hormones de la reproduction (modèles animaux)*
- *Le cannabis passe la barrière placentaire:
influence sur le développement fœtal?*



Critères de dépendance

Présence d'au moins 3 manifestations au cours de 12 mois continus:

- Besoin de quantités plus importantes ou effets diminués
- Syndrome de sevrage (anxiété, agitation, insomnie, irritabilité, sudation, insomnie...)
- Désir persistant ou efforts infructueux pour diminuer ou contrôler l'utilisation de la substance
- Beaucoup de temps passé à la recherche et l'usage du produit
- Activités sociales, professionnelles de loisirs réduite à cause de la substance
- Persistance de la consommation malgré la connaissance de problèmes physiques ou psychologiques liés à la substance

5 à 10 % des consommateurs réguliers de cannabis développeraient une dépendance



Il n'existe aucune structure psychique profonde et stable spécifique de l'addiction.

N'importe quelle structure mentale peut conduire à des comportements d'addiction

BERGERET 1981



Consommation en Europe

*Individus de 16 à 24 ans ayant consommé
au moins 1 fois dans le mois précédent l'enquête*

- Taux moyen en Europe : 11,3%
- Taux en France : 19,8%
- Taux en Hollande : 14,4%
- Taux en Suède : 2,4%

Source : *Eurobaromètre* octobre 2002 communiqué par la MILDT



Consommation en France

- 1 Français sur 5 a déjà expérimenté le cannabis (9,5 millions d'individus)
- Usage occasionnel (1 à 10 fois dans l'année): 6,5% des individus ,
(3,1 millions) (55,7 % de garçons)
- Usage répété (plus de 10 fois dans l'année): 3,6% des individus
- Usage régulier (plus de 10 fois / mois) : 1,4% (3 fois plus de garçons)
- 350000 consommateurs quotidiens, pics de fréquence dans les tranches d'âge 18 et 25 ans
- En moyenne l'expérimentation a lieu à 15,2 ans pour les garçons et 15,5 ans pour les filles
- *Source OFDT 2002*

http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/produits/cannabis/conso.html#aff_rech



ECONOMIE

- *1 Kg de haschisch* = 900 à 1200 euros chez le revendeur
- *La barrette de 2g* = 15 à 20 euros
- *Le AYA* (qualité supérieure) = 30 euros la barrette
- Il arrive chaque année environ 2000 tonnes de cannabis en France (service des douanes)

(1 kg acheté = 500 barrettes vendues)
1000E 10000 E



Historique de la loi en France

8/10/1800: il est interdit sur tout le territoire égyptien de boire de la forte liqueur préparée par certains musulmans avec une herbe appelée haschisch, et de fumer les sommités fleuries du chanvre .

Napoléon

12/07/1916: réglementation de la vente et l'emploi de substances vénéneuses, création du délit d'usage

24/12/1953 obligation de soins pour le « drogué malade »



Loi du 31/12/1970

- Fondement de la loi: refus de laisser un individu aliéner sa liberté et menacer sa santé

- Objectifs:
 - * répression du trafic
 - * interdiction de l'usage des stupéfiants avec alternative thérapeutique à la répression
 - * gratuité et anonymat des soins



Loi du 31/12/1970 suite

Elle sanctionne l'usage de toute substance stupéfiante

Qu'il soit public ou privé

Quelque soit la nature de la drogue ou la quantité absorbée

Qu'il soit occasionnel ou habituel



Peines encourues

- **Usage simple** : prison (1 an max.) et /ou 3750 euros d'amende (arrêt de procédure possible si l'usager accepte les soins)
- Loi du 3/2/2003 : conduite sous l'influence de stupéfiants (4500 euros d'amende + 2ans de prison + retrait de points)
- L'offre, la vente, la fabrication, l'importation de produits stupéfiants sont réprimés par la loi

(art:222.34 à 222.39)



Utilisations thérapeutiques

- Suisse, Belgique, Pays-Bas, Canada, Grande Bretagne et quelques états US tolèrent l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques

- *Indications*: douleurs et spasmes musculaires dans la SEP,
les lésions de la moelle et les formes sévères d'arthrite

Douleurs sévères ,cachexie, anorexie, nausées chez
les cancéreux et personnes infectées par le VIH

Certaines formes d'épilepsie

Glaucome (indication discutée)



Pourquoi fume-t-on du cannabis?

Dés le 15^e siècle avant notre ère en Chine le cannabis est consommé

« De tout temps et dans toutes les cultures, les hommes ont consommé divers psychotropes comme remèdes médicaux empiriques, comme moyen de communiquer soit avec les instances supérieures(les dieux) soit avec les morts.

Certaines substances dont le cannabis permettent d'établir un lien social, de stimuler les rêves, de s'extraire du monde environnant ou au contraire de trouver le courage d'y faire face. » R.Yago



Pourquoi fume-t-on du cannabis?

- Le « joint » est le premier produit illicite consommé dans notre société, au point que certains adolescents ne savent plus si cette substance est légale ou pas.
- l'expérimentation:
 - . par curiosité,
 - . par recherche de sensations nouvelles,
 - . par l'initiation par des amis,(1 consommateur sur 2 dit avoir apprécié sa 1ère expérience)

Il n'existe pas de preuves concluantes permettant d'affirmer que l'utilisation du cannabis conduise à l'utilisation d'autres drogues; une grande majorité des usagers d'héroïne ou de cocaïne ont consommé du cannabis, la réciproque est fausse.



Pourquoi fume-t-on du cannabis?

▪ Consommation régulière :

.Par recherche de relaxation ,de bien être, pour la facilitation à apprécier la musique, les films et la sociabilité

.Pour trouver un refuge dans le virtuel

.Par dépendance

« *Pour que l'ennui ne cause plus d'ennui* » P. Girardet

« *Pour prendre de la distance avec ce que le dedans (la vie psychique) comme le dehors(le monde extérieur) comportent de désagréable* » Hachet 2002

bibliographie

- Le cannabis: du plaisir au risque

Jérôme Palozzolo et Louis Roure

Med-Line Éditions

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Cannabis>

<http://www.snv.jussieu.fr/vie/dossiers/cannabis/thc.htm>

<http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/cde.html>

<http://www.senat.fr/lc/lc99/lc99.html>